

## Groupe de travail sur le déconfinement et les missions transversales du 22 avril 2020

Cette réunion était présidée par M. Patrick SOLER

**FO Agriculture** était représentée par Soizig BLOT, François HOURS, Thierry ELEOUET et Jean-Marie COSTET

### Pour FO : « l'important c'est la santé et la sécurité des collègues au travail »

En introduction, l'administration expose le déroulé de la réunion :

- quelles difficultés allons-nous rencontrer au travail ?
- quels sont les risques particuliers susceptibles d'être générés ?
- les réponses à la question : « comment organiser la reprise du 11 mai », devront se construire d'ici la date du déconfinement.

#### 1 - Les catégories de risques identifiées

##### Les risques transversaux : espaces de travail et locaux :

- Les risques de propagation du coronavirus, dans la configuration des espaces, doivent être identifiés : le flux de déplacements des personnes et des zones de concentration dans les locaux communs (bureaux, salles de classe, salle de réunion).
- Les équipements qui sont partagés (photocopieurs, ordinateurs, téléphones mais aussi poignées, interrupteurs). Il faudra identifier ces risques et définir les mesures à prendre.
- L'hygiène : accès aux points d'eau avec savon, gels hydroalcoolique. Afin de répondre aux mesures barrière en place, leurs emplacements devront être prévus et en place, en nombre suffisant, à la date du déconfinement.
- Un autre risque est celui du risque chimique dû aux nettoyages réguliers des mains avec des produits plus agressifs.
- L'aération des locaux devra être plus fréquente, répétée et suffisante (mesure barrière).
- Les chutes de personnes dans les escaliers risquent d'être plus fréquentes car les agents éviteront l'utilisation des rampes d'escalier.

##### Les risques psychosociaux

- Exigence du travail : avec une reprise en mode dégradé qui entraînera une augmentation de la charge de travail, une adaptation aux nouvelles modalités de travail sera nécessaire.
- Exigence émotionnelle : l'appréhension et la crainte d'un risque de contamination, lors de la reprise seront bien réelles. Une appréhension des personnels lors de la reprise est également à prévoir. Ils seront parfois en face d'utilisateurs dont certains seront en situation de détresse ce qui pourrait avoir un impact sur les agents (agent de contrôle par exemple).

##### Les risques liés aux transports

Trois moyens de déplacement ont été identifiés : les véhicules de service, les vélos ou deux roues et les transports en commun.

Sur ces trois éléments d'analyses il faudra attirer l'attention :

- Pour les véhicules de services : il pourra y avoir plusieurs chauffeurs, plusieurs personnes à l'intérieur qui ne permettront pas de respecter les règles de distanciation dans un espace clos. Un contrôle des véhicules devra également être effectué. Après 2 mois de non utilisation (pression des pneus, contrôle technique valide, etc.), pour la sécurité des agents les véhicules devront être vérifiés. Un processus de nettoyage régulier devra être étudié.
- Pour les vélos et deux roues : ce sont des équipements partagés. Un processus de nettoyage après chaque utilisation, devra être étudié. À noter, le partage des casques et autres matériels de protection est à proscrire.

- Pour les transports en commun : une doctrine devra, visiblement, être mise en place pour l'emprunt des transports. L'obligation du port du masque sera probablement obligatoire. Lorsque les transports en commun seront utilisés par un agent lors d'inspections, l'employeur devra mettre à disposition le matériel nécessaire à sa protection individuelle. Le retour sur le lieu de travail à l'issue d'une inspection devra également être pris en compte (lavage des mains, Espace de décontamination...).

### Le questionnement et les remarques des OS :

#### Risque psychologique chez les agents :

Une attention doit être apportée sur l'impact émotionnel. En administration centrale, l'appréhension de la reprise est grande. Elle est due essentiellement à l'utilisation des transports en commun.

Plutôt que de parler de surcharge de travail, la réflexion doit s'articuler autour d'une solution pour travailler au mieux ?

#### Équipements et matériels communs :

Les machines à café seront-elles toujours en service ?

Les photocopieurs : peut-on envisager qu'ils soient déplacés s'ils se trouvent dans des emplacements exigus ?

De nombreux matériels sont en commun tel que les téléphones, les ordinateurs dans certains services. Ces matériels ne font pas partis des marchés publics de nettoyage. Des distributions de masques sont en cours par les préfectures mais la quantité nécessaire a été calculée que sur la base du présentiel. Les masques en nombre suffisant devront être disponibles au 11 mai.

#### Les locaux :

Les vestiaires sont des lieux favorables à une contamination : pas d'aération, pas de fenêtre... Une attention particulière devra être apportée à ces locaux.

Existe-t-il un risque de contamination avec les ventilations mécaniques ? De mauvais fonctionnements de ces équipements sont identifiés dans certaines structures. Ils devront être résolus au risque de ne pas répondre aux mesures de protection des agents.

Quelles mesures seront prises lorsque les structures ne disposent pas de salles de pause au moment du déconfinement ?

Les restaurants administratifs seront-ils rouverts le 11 mai ?

Sera-t-il possible de déjeuner dans son bureau ou pas en raison de la particularité de la crise ? Nous pouvons le laisser imaginer ?

Quelles seront les alternatives proposées aux agents afin de respecter les mesures barrières durant le repas méridien ?

#### Reprise et organisation de travail :

Comment sera organisée la reprise des personnes en suspicion de coronavirus ou dont un membre de la famille est infecté ?

Quid de la reprise des personnes en situation de handicap ?

Y aura-t-il une reprise générale le 11 mai ?

Le travail en horaires décalées est-il envisagé ?

Quelles sont les inspections retenues après le déconfinement et quels seront les objectifs de service ?

Concernant les déchets des protections individuelles jetables, l'évacuation doit se faire dans des poubelles spécifiques que nous n'avons pas aujourd'hui.

Pour les personnels en situation de handicap, le matériel nécessaire afin qu'ils effectuent le télétravail à domicile a-t-il été acheminé chez eux ? Ce matériel sera-t-il remis en place dans les délais le 11 mai ?

Abattoirs : attention aux industriels qui ne pensent qu'à l'aspect économique après le 11 mai ? FO a déjà alerté le MAA sur ce sujet.

Quid des nombreux déplacements dans les grandes régions ?

CHSCT locaux : dans certains départements, la tenue d'instances locales ne semble pas être une nécessité pour des directeurs!

**FO Agriculture** a demandé à l'administration de rappeler l'importance de la tenue de ces instances en ces temps de crise. Il est important que les CHSCT se réunissent et que les directeurs échangent avec les représentants du personnel et les agents sur leurs craintes de la reprise du travail sur site afin de les rassurer afin que la reprise se passe en toute sérénité.

Pour l'administration, beaucoup de problématiques vont se gérer en local et les CHSCT locaux seront en première ligne. Plus de 120 CHSCT locaux ont été réunis depuis le début du confinement (formel ou informel).

## 2 - Les activités administratives et fonctions support

### Première classe d'activités où il y a de l'accueil du public

Il faut apprécier le risque en fonction de la volumétrie du nombre de personnes que la structure accueille.

Un risque de transmission du virus est également possible lors du partage de documents, il faudra privilégier la dématérialisation des documents.

Les risques psychosociaux : la grande attente des usagers pourra entraîner une pression sur les agents d'accueil qui devront répondre rapidement parfois et qui ne disposeront pas forcément des réponses appropriées. De l'anxiété pourra ainsi apparaître. Une organisation efficace devra se mettre en place pour la date du déconfinement.

### Deuxième grande classe d'activités : courrier / logistique / informatique

Une attention particulière devra être portée sur ces points :

- Les services disposent de beaucoup d'équipements partagés. Comment sera géré le nettoyage de ces équipements ainsi que leur manutention ?
- Stockage dans des zones exigües et interventions à plusieurs pour le transport de matériel ? Quelles solutions seront apportées ? Un risque d'apparition de TMS est à prévoir.

#### Questionnements des OS :

- Les informaticiens ont été et vont être énormément sollicités. Ils sont aujourd'hui fatigués ! Ils sont appelés à intervenir en continu sur le matériel des agents. La mise en place de matériel permettant de limiter le risque de contamination est à prévoir (exemple les claviers antibactériens).
- On relève également un épuisement des agents et des personnels en abattoir.

**Pour l'administration :** le pragmatisme de terrain va résoudre une grosse partie des problèmes

## 3 - Les activités d'inspection et de contrôle

L'inspection itinérante est dissociée de l'inspection en abattoir, l'activité en abattoir n'ayant pas cessé depuis la mise en place du confinement.

Trois grands thèmes ont été identifiés pour les inspections itinérantes :

### Premier risque : les équipements

- Un certain nombre d'équipements sont nécessaires lors des inspections de terrain (informatique, thermomètres...) et nombre d'entre eux peuvent être communs.
- Des protections individuelles seront nécessaires pour effectuer les inspections itinérantes (masques, gants, bottes ...), il faudra repenser la gestion et le stockage des vêtements de travail (blouses, côtes, blouson etc.).
- Une adaptation aux équipements jetables sera évidente et la gestion de leur évacuation, pendant et après les déplacements, sera à prévoir.
- Le risque de contact avec l'administré existe : plusieurs rendez-vous dans la journée, des partages de documents papier. La dématérialisation sera à privilégier autant que possible.
- Lors d'inspection d'animaux vivants, la problématique de distanciation (contention, tuberculose.....) est difficile à respecter, il faudra faire preuve de vigilance.
- Concernant le déplacement à plusieurs : doit-il s'effectuer avec plusieurs véhicules, ou pas ?

### Deuxième risque : agression - incivilité

#### Troisième risque : RPS

On retrouve les risques de contact avec un public en souffrance (sans revenu ...).

#### Questionnements des OS :

Tous les inspecteurs ne seront pas en capacité de reprendre le travail en présentiel. Les objectifs fixés pour l'année seront-ils revus ?

Comment sera géré le retour des inspecteurs dans les services ? C'est très important pour éviter la contamination croisée.

Il y a aussi la crainte des inspecteurs de se voir accuser d'avoir contaminés un usager par le covid-19 lors d'une inspection.

Le risque d'agressions envers les agents lors d'inspections est encore plus fort aujourd'hui avec la conjoncture et le contexte de crise, (comme exemple, les inspections sur les végétaux quand on sait que la plupart des exploitants n'ont pu écouler leur stock et qu'ils subissent en plus la pression d'inspecteurs ?).

#### Réponses de l'administration :

Ce n'est que le début des travaux avec les organisations syndicales sur le sujet du déconfinement qui nous permet d'avoir une vision partagée de la situation exceptionnelle que nous vivons.

Le retour doit s'organiser avec beaucoup d'inconnus à ce stade.

Les ISST ont fait un gros travail d'identification des risques, il faut tout construire mais la première des préventions est d'appliquer les mesures barrière.

Notre préoccupation avant tout : c'est la sécurité et la santé des agents.

La DGAL réfléchit à la reprise d'activité et maintient les activités prioritaires actuelles contenues dans le PCA. Elle reste attentive aux risques soulevés par les OS, notamment concernant le risque d'agressions liées à cette reprise.

Une première ébauche du document de reprise a été remis au Premier ministre ce jour.

Certains établissements scolaires devraient rouvrir. Une reprise des missions d'inspections en restauration collective est envisagée. Les demandes d'agréments et les prélèvements PSPC pourraient également reprendre.

Aucune réponse définitive à ce jour.

L'appréciation sera également laissée aux structures locales pour tenir compte des difficultés particulières dans les DDI.

**FO Agriculture** a alerté la DGAL sur la fête de l'AID qui doit avoir lieu en août et au vue de la fermeture des frontières, la mission d'inspection pour L'AID risque d'être plus importante que les années précédentes. Ce sujet sera traité en interministériel par la DGAL.

La DGAL prend note des remarques des OS et en particulier celles concernant les risques dus à l'inspection de terrain. La priorité est le respect des mesures barrières.

Pour la DGPE, un plan de reprise est en cours et il prendra en compte les remarques apportées aujourd'hui.

L'administration est en attente d'instructions interministérielles.

**Conclusion** : beaucoup de questions restent en suspens mais ce qui nous rassurent, à ce stade, c'est que pour notre administration, l'important, « c'est la santé et la sécurité des agents au travail avant tout. »

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : [fo-agriculture.fr](http://fo-agriculture.fr)

